VAUCLUSE.FR

ECONOMIE - EMPLOI

Signature de la Convention de programmation et de suivi des déploiements de la fibre optique en zone d'intervention privée

Précurseur en matière d'aménagement numérique, le Conseil départemental de Vaucluse a perçu très tôt l'importance de constituer un territoire connecté...

Publié le 08 février 2017

45 communes et plus de 187.500 logements sont concernés par ce programme, soit 65% de la totalité des logements de Vaucluse.

C'est pourquoi, le 6 février, le Département, sous l'égide de l'Etat, en lien avec la Région, la Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze, la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, la Communauté de communes les Sorgues du Comtat, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Communauté d'agglomération Ventoux – Comtat Venaissin, la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et l'opérateur Orange ont signé une convention de partenariat pour la programmation et le suivi du déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné en zone d'intervention privée.

Par cette opération, le Département vient ainsi accompagner tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), qu'ils soient en zone d'intervention publique ou privée.

Concernant la zone d'intervention publique, le Département travaille avec son délégataire de service public, Vaucluse Numérique, afin de raccourcir les délais et aller plus loin dans le déploiement de la fibre optique avec un montant d'investissement optimisé. Les travaux de déploiement de 50 000 prises seront engagés au second semestre 2017. Près de 3 164 km de câble optique seront ainsi déployés.

Parallèlement, le Conseil départemental recherche des solutions alternatives afin que tous les logements, sans exclusion, puissent bénéficier du Très Haut Débit. Ainsi, la moitié des foyers Vauclusiens de la zone d'intervention publique sera donc desservie avant 2020.

Les enjeux du Très Haut Débit

Pour les particuliers et les citoyens, il est la garantie de pouvoir partout accéder demain à des services publics et privés en ligne, de qualité, dans les meilleures conditions et de disposer à distance de ressources et de moyens nouveaux dans de multiples domaines (téléformations, télétravail, e-commerce, e-santé, domotique, jeux et vidéo HD)

Pour les entreprises, comme pour les administrations publiques, il est de même une assurance de pouvoir en permanence accéder à de nouveaux services (numérique éducatif, e-santé et télémédecine, télétravail, télémaintenance, visioconférence, domotique) et de disposer de ressources pour innover et se développer sans contraintes de temps et/ou de distance.

En savoir plus sur l'action du Département de Vaucluse en faveur du haut et très haut débit

